



PRIX MONDIAL DU PLURALISME

DIRECTIVES POUR PRÉSENTER
UNE CANDIDATURE AU PRIX **2025**

prix.pluralisme.ca



Connaissez-vous quelqu'un qui est un modèle du pluralisme?



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	04
Le Prix	05
Critères d'admissibilité	06
Critères de sélection	07
Calendrier	09
Processus de présentation des candidatures	10
Modalités et conditions	12



INTRODUCTION

Le Prix mondial du pluralisme récompense le pluralisme en action.

Décerné aux deux ans à des individus, des organisations, des agences gouvernementales et des entreprises du monde entier, le Prix célèbre le travail inspirant et courageux qui contribue à instaurer des sociétés inclusives, au sein desquelles la diversité est valorisée et protégée.

Le Prix est décerné par le Centre mondial du pluralisme (« le Centre »), et rendu possible en partie grâce au soutien généreux du Groupe Financier Banque TD.

Le Centre mondial du pluralisme est une organisation indépendante et à but non lucratif fondée par Son Altesse l'Aga Khan et le gouvernement du Canada. Le Centre travaille avec des responsables politiques, des acteurs du monde de l'éducation et des bâtisseurs de communautés du monde entier afin de mettre en œuvre et d'amplifier le pouvoir transformateur du pluralisme.



Image: Oday Abu Karsh, représentant du lauréat du Prix mondial du pluralisme 2023 REFORM : L'Association palestinienne pour l'autonomisation et le développement local avec Meredith Preston McGhie, Secrétaire générale, lors de la cérémonie de remise du Prix, à Ottawa, Canada, le 14 novembre 2023.
MENTION DE SOURCE : ©Andrea Cardin



LE PRIX

Un total de 150 000 \$ CA sera distribué entre les trois candidatures gagnantes. Cette somme d'argent sera divisée en parts égales entre les trois lauréats du Prix (50 000 \$ CA chacun).

À la fin de 2025, chacun des trois lauréats du Prix et jusqu'à sept récipiendaires de mentions d'honneur, ou leurs délégués, seront invités à la cérémonie de remise du Prix.

En plus du prix monétaire, le Centre travaillera avec les lauréats et les récipiendaires des mentions d'honneur pour élaborer un programme d'engagement et de soutien non financier en 2026. Cela peut inclure un soutien en matière de communication, une collaboration dans le cadre d'événements et de rencontres mondiales ou encore, l'accès à des possibilités de participer aux initiatives de recherche et d'éducation du Centre.



Image: Lauréats du Prix mondial du pluralisme 2023 – De gauche à droite : Esther Omam (Cameroun), Jesús Herrera (Le Réseau d'interprètes et de promoteurs interculturels Association civile, Mexique), Oday Abu Karsh (REFORM : Association palestinienne pour l'autonomisation et le développement local).
MENTION DE SOURCE : ©Patrick Doyle



CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Des candidats de tous les pays sont admissibles, dont :

- + des individus (p. ex., artistes, journalistes, universitaires, responsables politiques, cinéastes, etc.);
- + des organismes de la société civile (p. ex., associations professionnelles, organisations religieuses, syndicats, établissements de recherche ou d'enseignement à but non lucratif, groupes communautaires locaux, organisations non gouvernementales, fondations, groupes de réflexion, etc.);
- + des entreprises à vocation sociale;
- + des sociétés (publiques ou privées);
- + des établissements d'enseignement, de recherche et de politique (publiques ou privés);
- + des entités ou des organes gouvernementaux locaux/municipaux, régionaux ou fédéraux/nationaux.

Les candidats doivent répondre aux exigences suivantes :

- + Les candidats doivent être vivants. Le Prix ne peut être décerné à titre posthume.
- + Les candidats ne peuvent pas avoir posé leur candidature plus d'une fois auparavant.
- + Les candidats ne doivent pas avoir déjà reçu le Prix mondial du pluralisme ou une mention d'honneur.
- + Les candidats ne doivent pas être une agence, un membre du personnel ou un projet institutionnel de l'un des partenaires fondateurs du Centre, à savoir le gouvernement du Canada et le Réseau Aga Khan de développement. Les organisations partenaires ou subventionnées par ces derniers sont toutefois admissibles.
- + Les candidats ne doivent pas être membres du jury, du conseil d'administration ou du personnel du Centre, ni directeurs émérites du Centre, ni anciens jurés, ni conseillers rémunérés par le Centre lorsque leur candidature est proposée. Les proches et les organisations détenues ou gérées par les membres du jury, les membres du conseil d'administration du Centre, les directeurs émérites du Centre, les anciens jurés et l'ancien personnel du Centre ne sont pas non plus admissibles.
- + Les candidats au Prix ne doivent pas avoir été reconnus coupables de crimes violents, de terrorisme ou d'autres activités criminelles ni avoir tenu publiquement des propos extrémistes.



CRITÈRES DE SÉLECTION

Un jury international composé d'experts indépendants évalue les mises en candidature selon les critères suivants :

Pertinence par rapport au pluralisme

Les candidatures doivent faire état d'une contribution exceptionnelle et durable au pluralisme. Le Centre définit le pluralisme comme une réponse positive à la diversité. Ceux et celles qui œuvrent en faveur du pluralisme reconnaissent, apprécient et respectent la diversité en tant que fondement de sociétés justes, pacifiques et équitables.

Le pluralisme est intersectionnel et tient compte des multiples dimensions et expressions de l'identité, dont la race, l'ethnicité, l'autochtonie, la religion, la culture, la langue, la neurodiversité, la capacité, le handicap, l'âge, l'orientation sexuelle, l'identité de genre et l'expression de genre.

Les sociétés pluralistes ne se contentent pas d'inclure divers peuples et communautés au sein des institutions et des cultures en place. En adoptant le pluralisme, les sociétés effectuent des changements qui conduisent à la reconnaissance, à l'appartenance et à la pleine participation de chaque personne. Cela permet à la vie des gens, aux communautés et aux institutions de s'enrichir de nouvelles perspectives et de nouvelles idées.



Image: Les jurés se réunissent pour sélectionner les finalistes du Prix mondial du pluralisme 2023 à Londres, au Royaume-Uni. De gauche à droite : Reeta Roy, Kim Ghattas, Marwan Muasher, Annika Söder, Yásnaya Aguilar Gil, l'évêque anglican Precious Omuku, l'honorable Ratna Omidvar — MENTION DE SOURCE : ©Alejandro Unai Arrieta

Parce qu'il touche tous les aspects de la société, le pluralisme exige des efforts et un leadership multidimensionnels, de l'échelle locale à l'échelle nationale, en passant par l'échelle transnationale. Le leadership pour le pluralisme se manifeste donc dans de multiples domaines, dont l'élaboration des politiques, la citoyenneté inclusive, l'éducation, les médias, la consolidation de la paix, le dialogue interreligieux, l'entrepreneuriat social, les arts, etc.

Impact

Pour mesurer l'impact, le jury du Prix se concentre sur les résultats directs des activités d'une personne ou d'une organisation. Les actions, l'approche ou l'initiative de la candidature doivent démontrer :

- + Un lien clair et logique avec des résultats en faveur du pluralisme.
- + Les progrès réalisés pour améliorer l'inclusion de personnes ou de groupes aux profils sociodémographiques diversifiés dans l'économie, la société, la culture, la politique, les services de santé, le secteur de l'éducation, etc.
- + Une forte probabilité de durabilité à long terme.

Authenticité

Les candidatures doivent démontrer que, par leurs activités, elles se sont engagées de manière exceptionnelle et soutenue en faveur de l'inclusion d'individus aux profils sociodémographiques diversifiés dans l'économie, la société, la culture, la politique, les services de santé, le secteur de l'éducation, etc.

- + Si la candidature est présentée par une institution, celle-ci doit avoir adopté des politiques et des pratiques en matière d'égalité et de diversité qui se reflètent dans ses politiques de ressources humaines, la composition de son personnel, ses membres et ses activités.
- + Si la candidature est présentée par une personne, celle-ci doit avoir défendu et soutenu les principes du pluralisme dans sa vie professionnelle et personnelle.



Pour en savoir plus sur les lauréats et les récipiendaires de mentions d'honneur des années précédentes, ainsi que sur l'éventail d'initiatives et de secteurs qu'ils représentent, veuillez consulter notre site Web à l'adresse suivante : <https://prix.pluralisme.ca>



CALENDRIER

17 mai
2024

Fin du processus
de dépôt des
candidatures



MENTION DE SOURCE :
©Karen Ng-Hem

Les candidatures seront
acceptées jusqu'à 17 h,
heure de l'Est.

Juin 2024 –
septembre
2024

Traitement des
candidatures et
première sélection



MENTION DE SOURCE :
© Apprendre l'histoire qui ne fait
pas encore partie de l'histoire

Le secrétariat du Centre traite
et sélectionne les candidatures
reçues.

Octobre
2024

Établissement d'une
liste de candidatures
présélectionnées



MENTION DE SOURCE :
©Soliya

Les candidatures
présélectionnées sont avisées
et pourraient devoir fournir des
documents supplémentaires.
Les candidatures non retenues
sont avisées.

Mars
2025

Réunion du jury



MENTION DE SOURCE :
©Alejandro Unai Arrieta

Un jury international et
indépendant composé de
spécialistes examine les
candidatures présélectionnées
et retient une liste de finalistes.
Les candidatures non retenues
sont avisées.

Mai –
juin 2025

Visites des finalistes
sur le terrain



MENTION DE SOURCE :
©Estevan Padilla

Dans le cadre du processus de
vérification diligente, le Centre
peut rendre visite à certains
candidats en personne.
La portée, les dates et la durée
de la visite seront convenues
à l'avance avec les personnes
concernées.

Septembre –
octobre 2025

Annonce publique
des lauréats



MENTION DE SOURCE :
©Patrick Doyle

Des activités de communication
et des conférences de presse
dans les pays respectifs suivront
cette annonce.

Fin
2025

Cérémonie de remise
du Prix



MENTION DE SOURCE :
©Andrea Cardin

Le Prix est décerné à trois
lauréats et un maximum
de sept mentions d'honneur
sont accordées.



PROCESSUS DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les candidatures sont acceptées de la part des candidats directement ou par le biais d'une recommandation par un tiers. Le jury ne tiendra pas compte du type de processus choisi pour la soumission de candidature.

Malheureusement, le Centre n'accepte pour l'instant que les soumissions en anglais et en français.

Le processus de dépôt des candidatures se termine **le 17 mai 2024** à 17 h, heure de l'Est.

Toutes les candidatures doivent être complétées et envoyées en ligne à partir du site Web du Prix mondial du pluralisme, au prix.pluralisme.ca

✉ Pour de plus amples renseignements, contactez-nous à award@pluralism.ca

Présentation par : le candidat ou la candidate

ÉTAPE 1 : La personne crée un profil en ligne et remplit le formulaire de candidature.

ÉTAPE 2 : La personne est responsable d'envoyer le formulaire complété avant la date limite du 17 mai 2024 à 17 h, heure de l'Est.

ÉTAPE 3 : La personne reçoit un courriel de confirmation.

Présentation par : un tiers

ÉTAPE 1 : La personne qui propose la candidature crée un profil en ligne et remplit le formulaire du proposant en fournissant des informations de base à son sujet et au sujet de la candidature proposée.

ÉTAPE 2 : Le Centre informe le candidat ou la candidate de sa nomination. Cette personne crée un profil en ligne et remplit le formulaire de candidature.

ÉTAPE 3 : Le candidat ou la candidate est responsable d'envoyer le formulaire complété avant la date limite du 17 mai 2024 à 17 h, heure de l'Est.

ÉTAPE 4 : La personne qui propose la candidature ainsi que le candidat ou la candidate reçoivent un courriel de confirmation.



Posez votre candidature ou celle d'un tiers d'ici
le 17 mai 2024

Lauréat du Prix mondial du pluralisme 2021

Le festival *Tumaini*, projet de Trésor Nzengu Mpauni (Malawi) — MENTION DE SOURCE : ©Badre Bahaji

Modalités et conditions

1. Toutes les données personnelles fournies au Centre mondial du pluralisme (le Centre) resteront confidentielles. En remplissant un dossier de candidature, les candidats acceptent que leur nom ou le nom de l'organisation participante soit publié sur les sites Web du Centre et du Prix, ainsi que sur tout autre média actuel ou développé ultérieurement, à quelque fin que ce soit pour le Centre. Les candidats accordent au Centre le droit de diffuser des renseignements sur les produits issus de la bourse du Prix par le biais d'activités de communication et d'éducation au Canada et dans le monde.
2. Trois lauréats et jusqu'à sept récipiendaires de mentions d'honneur seront invités à participer à la cérémonie de remise du Prix, qui se tiendra à la fin de 2025. Tous les frais, dont le billet d'avion en classe économique, l'hébergement et une allocation quotidienne, seront pris en charge pour chaque lauréat et récipiendaire de mention d'honneur, ou pour leur représentant.
3. Les lauréats recevront un prix de 50 000 \$ CA. Pour recevoir le prix en espèces, les lauréats doivent accepter et être en mesure de conclure un accord contractuel avec le Centre, conformément aux politiques de l'Agence du revenu du Canada régissant les organismes à but non lucratif et à la Loi de l'impôt sur le revenu. Les fonds du Prix doivent être utilisés pour des activités à but non lucratif. D'autres documents, dont un budget et une preuve du statut juridique dans le pays de résidence/d'activité, peuvent être exigés.
4. Le Centre se réserve le droit de ne sélectionner aucune candidature ou d'annuler le Prix pour quelque raison que ce soit et à tout moment. Le Centre n'accepte aucune responsabilité pour l'annulation du Prix ou pour le fait que quelqu'un n'ait pas reçu d'avis d'annulation.